

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
ET FINANCIÈRES

04/914 du 19/10/84
DÉCRET N° _____/MRS/DGRST/DAAF

portant titularisation et nomination
de Monsieur MPATI Jérôme, Chargé
de Recherche Stagiaire des cadres
de la catégorie A, hiérarchie I des
Services Techniques (Recherche
Scientifique) Année 1983

VISAS :

LE PREMIER MINISTRE,

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
Vu l'Ordonnance n° 019/84 du 23.9.84 portant modification de
certaines dispositions de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

D.F.P.

Vu la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires ;
Vu l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.58 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;
Vu le décret n° 82/842 du 16.9.82 portant statut particulier du personnel de la Recherche Scientifique ;
Vu le décret n° 62/130/MF du 9.5.62 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;
Vu le décret n° 62/197/FP du 5.7.62 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créés par la loi 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires ;
Vu le décret n° 62/198/FP du 5.7.62 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires ;
Vu le décret n° 63/81/FP du 26.3.63 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués les stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires notamment en ses articles 7 et 8 ;
Vu le décret n° 65/170/FP-BE du 25.6.65 réglementant l'avancement des fonctionnaires ;
Vu le décret n° 74/470 du 31.12.74 et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5.7.62 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;

D.G.B.

D.C.F.

Vu le décret n° 84/856 du 8.8.84 portant nomination du Premier Ministre ;
Vu le décret n° 84/858 du 13.8.84 portant nomination des Membres du Gouvernement ;
Vu le décret n° 84/860 du 20.8.84 portant organisation des intérim des Membres du Gouvernement ;
Vu le décret n° 82/842 du 16.9.82 portant statut particulier du personnel de la Recherche Scientifique ;
Vu le procès-verbal de la Commission Administrative Paritaire d'avancement en date du 18 Juillet 1984 ;

D E C R E T E :

.../...

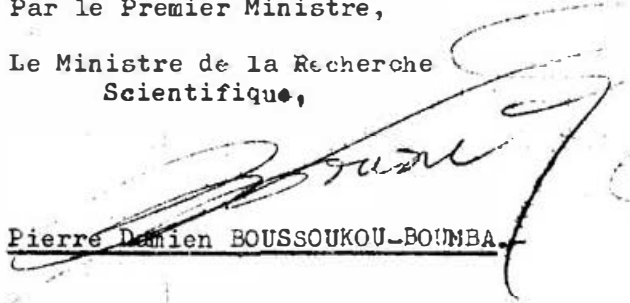
ARTICLE 1ER.- Monsieur MPATI Jérôme, Chargé de Recherche Stagiaire des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Recherche Scientifique), ^{en service à Brazzaville} est titularisé et nommé au 1er échelon de son grade indice 1240 au titre de l'année 1983 pour compter du 13-12-1983 ~~Acc.~~Néant.

ARTICLE 2.- Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter de la date ci-dessus indiquée sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 19 OCTOBRE 1984

Par le Premier Ministre,

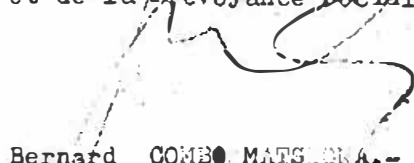
Le Ministre de la Recherche
Scientifique,

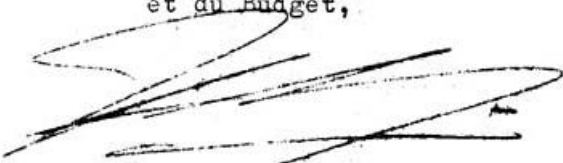

Pierre Damien BOUSSOUKOU-BOUMBA.-


Ange Edouard POUNGUI.-

Le Ministre du Travail, de l'Emploi,
de la Refonte de la Fonction Publique
et de la Prévoyance Sociale,

Le Ministre des Finances
et du Budget,


Bernard COMBÉ MATSOUKA.-


Ivihi-Ossétoumba LEKOUNDZOU.-

AMPLIATIONS :

JORPC	2
DGTFP/DFP	3
D.C.F.	2
D.G.B.	3
MRS	2
DGRST	2
DAAF	3
INTERESSE	1
SGCM/BC	2./-

